CSA
CONSEIL SUPERIEUR
DE L'AUDIOVISUEL

Rapport Annuel 2010
Radios indépendantes

26 février 2010

Explication du formulaire

bernard.dubuisson@csa.be

Plan

- Nouveautés **sur la forme**
  - Blocs de réponse
  - Pré-remplissage
  - Confidentialité
- Nouveautés **sur le fond**
  - Transparence (1.D)
  - Description de votre radio en une phrase (1.I) et logo (1.P)
  - Note de politique de programmation (2.A)
  - Promotion culturelle (3.A)
  - Utilisation des langues (4.A.1)
  - Mesures prises pour assurer les quotas (4.E)
- **Points d'attention** particuliers
- **Questions** & réponses

Blocs de réponse

2.B Durée hebdomadaire de diffusion des programmes			Public
Direct *: Programme dont la diffusion nécessite une intervention humaine (réalisateur, DJ, animateur, ...)* ***Automatisé*** *: Programme dont la diffusion s'effectue sans intervention humaine (juke-box, rediffusion, voice-tracking, relais d'un signal extérieur, ...)*			
Durée de programmes en direct	**36**	H/Sem.	
Durée de programmes en automatisé	**132**	H/Sem.	
Durée totale des programmes	**168**	H/Sem.	

Insérez vos réponses dans les **cases en gras**

5.E. Copie du Règlement d'Ordre Intérieur relatif à l'objectivité dans le traitement de l'information	Public
☐	J'ai transmis le ROI dans le rapport 2009 et il n'a pas été modifié
☐	Je ne l'ai pas transmis dans le rapport 2009 et je le joins en annexe
☐	J'ai transmis le ROI dans le rapport 2009 mais il a été modifié, je joins la nouvelle version en annexe

Dans les **cases carrées**, un « x » suffit

Pré-remplissage

Annexe 1.K. relative à la transparence et au pluralisme

1.K.1. Membres de l'assemblée générale

1K.1.1. Personnes physiques

1. Nom, Prénom	2. Rue, numéro	3. Code postal	4. Localité	5. Autres activités médias exercées OUI/NON *	6. Autres intérêts médias détenus OUI/NON **
Jean Dumont	Rue des Hauts Sarts 36	6030	Goutroux	NON	NON
Eliane François	Rue de Jupille 18	6032	Mont sur Marchienne	OUI	OUI
Guy Deprêtre	Rue des Blancs Moussis 8	4032	Chênée	NON	NON

* Activité dans le domaine de la radiodiffusion ou dans d'autres secteurs des médias

** Intérêts détenus dans le domaine de la radiodiffusion ou dans d'autres secteurs des médias

- **Vérifiez**, **modifiez** et **complétez** l'information pré-remplie

Confidentialité

- **Principe de base :**
  Sauf exceptions, votre rapport annuel **n'est pas rendu public**, mais il sera accessible à des **chercheurs** dans notre **centre de documentation**

Confidentialité

- **Exceptions :**

re de diffusion des programmes			Public
usion nécessite une intervention humaine (réalisateur, DJ, animateur, ...) nt la diffusion s'effectue sans intervention humaine (juke-box, rediffusion, voice- eur, ...)			
ect	36	H/Sem.	
tomatisé	132	H/Sem.	
s	168	H/Sem.	

- Données **publiques par nature** (grille des programmes, description des émissions, …)
- Données qui figurent dans l'**avis** rendu par le CSA
- Données qui servent à la **promotion** du secteur

Confidentialité

- Si vous souhaitez qu'une information **ne soit pas consultable à des fins de recherche scientifique**, cochez la case « Confidentiel? »

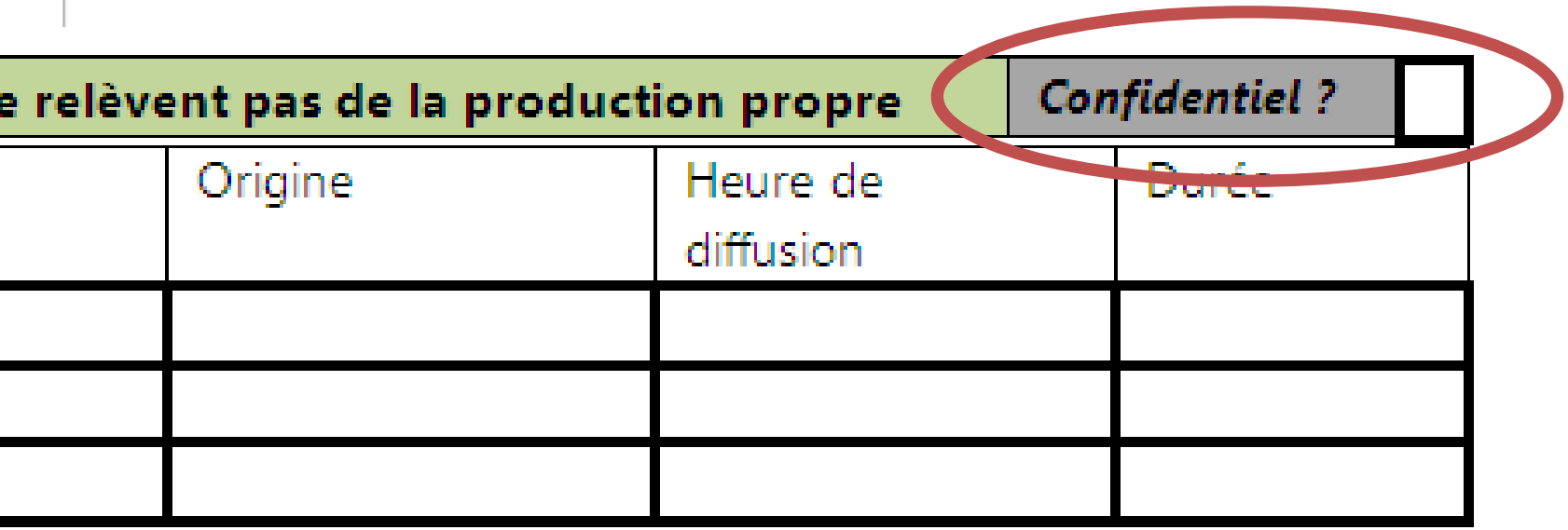

Transparence (1.D)

1.D.7 Page « Mentions légales » sur votre site internet	Public

Tout éditeur de services est légalement tenu de publier les informations suivantes sur son site internet. Dans le cas où vous n'en possédez pas, vous pouvez aussi demander au CSA de les publier sur son propre site internet.

1° Sa dénomination, son siège social et sa forme juridique s'il est constitué en personne morale;

2° Ses coordonnées téléphoniques;

3° Son adresse de courrier électronique;

4° Son adresse de site web;

5° Son numéro de T.V.A.;

6° Lorsqu'il s'agit d'une société commerciale, la liste des actionnaires et la part de chacun d'eux dans le capital social de la société. Chaque actionnaire est identifié par son nom, son statut juridique, son adresse ou son siège social, sa profession ou son objet social et sa nationalité;

7° Lorsqu'il s'agit d'une association sans but lucratif, la liste des membres. Chaque membre est identifié par son nom, son statut juridique, son adresse ou son siège social, sa profession ou son objet social et sa nationalité;

8° La liste des membres du Conseil d'administration et le cas échant leur mandant;

9° La liste des principales personnes déléguées à la gestion journalière;

10° La liste des services de médias audiovisuels édités;

11° Les bilan et compte de résultats du dernier exercice financier;

12° Les coordonnées du Conseil supérieur de l'audiovisuel en tant qu'organe de contrôle de l'éditeur de services.

☐	Je n'ai pas de site internet et je souhaite que le CSA se charge de cette publication sur son propre site internet
☐	Je dispose d'un site internet mais je n'ai pas encore publié ces informations
☐	Je dispose d'un site internet et j'ai publié ces informations à l'adresse suivante :

Transparence (1.D)

Publiez sur votre site internet les informations suivantes :

1° dénomination, son siège social et sa forme juridique;

2° coordonnées téléphoniques;

3° adresse de courrier électronique;

4° adresse de site web;

5° numéro de T.V.A.;

*6° Lorsqu'il s'agit d'une société commerciale, **la liste des actionnaires** et la part de chacun d'eux dans le capital social de la société. Chaque actionnaire est identifié par son nom, son statut juridique, son adresse ou son siège social, sa profession ou son objet social et sa nationalité;*

*7° Lorsqu'il s'agit d'une association sans but lucratif, **la liste des membres**. Chaque membre est identifié par son nom, son statut juridique, son adresse ou son siège social, sa profession ou son objet social et sa nationalité;*

*8° La liste des membres du **Conseil d'administration** et le cas échant leur mandant;*

*9° La liste des principales **personnes déléguées à la gestion journalière**;*

*10° La liste des **services** de médias audiovisuels édités;*

*11° Les **bilan et compte de résultats** du dernier exercice financier;*

12° Les coordonnées du CSA en tant qu'organe de contrôle de l'éditeur de services.

Description de votre radio en une phrase (1.I) et logo (1.P)

1.I	Décrivez votre offre radiophonique en une phrase	Public
Cette description sera utilisée pour présenter votre radio dans nos publications		

1.P	Le logo de votre service	Public
Ce logo sera utilisé pour présenter votre service dans nos publications. Fournissez-le de préférence dans un format électronique (JPG haute qualité, PDF, EPS, ...)		

	OUI, je joins le logo
	NON, je n'ai pas de logo

Note de politique de programmation (2.A)

2.A.1 Mentionnez les émissions arrêtées en 2010	Confidentiel ? ☐

2.A.2 Mentionnez les émissions ajoutées en 2010	Confidentiel ? ☐

2.A.3 Les éléments marquants de la programmation en 2010	Confidentiel ? ☐
Mentionnez ici tous les événements qui ont marqué votre programmation en 2010 : journées spéciales, couverture exceptionnelle d'un événement, décrochage sur le lieu d'un événement, etc.	

Promotion culturelle (3.A)

3.A. Les programmes de promotion culturelle	***Confidentiel ?*** ☐

Les programmes repris ci-dessous et inscrits au point 6.A.1 et 6.A.3 de votre dossier de candidature ont-ils été mis en œuvre en 2010 ? Expliquez brièvement si nécessaire. ***En annexe 3.A, vous pouvez aussi nous renseigner les éventuels autres programmes de promotion culturelle qui ne figuraient pas dans votre dossier de candidature.***

L'invité du dimanche

interviews d'associations culturelles, d'artistes

Ce programme a-t-il été diffusé en 2010 ?				☐ OUI	☐ NON	
Durée du programme en	1ère diffusion :		H/Sem	Rediffusion(s) :		H/Sem.
Commentaire						

Les infos locales

annonces culturelles

Ce programme a-t-il été diffusé en 2010 ?				☐ OUI	☐ NON	
Durée du programme en	1ère diffusion :		H/Sem	Rediffusion(s) :		H/Sem.
Commentaire						

Emissions spéciales

émissions en direct d'évènements

Ce programme a-t-il été diffusé en 2010 ?				☐ OUI	☐ NON	
Durée du programme en	1ère diffusion :		H/Sem	Rediffusion(s) :		H/Sem.
Commentaire						

Utilisation des langues (4.A.1)

4.A.1 Langues utilisées pour une semaine type	*Public*

Si vous avez obtenu une dérogation, veuillez remplir le tableau suivant pour une semaine type de programmation en mentionnant les initiales correspondant aux langues utilisées durant cette plage horaire :

***FR**: français; **IT**: italien; **ES**: espagnol ; **PT**: portugais ; **GR**: grec ; **NL**: néerlandais; **EN**: anglais; **AR**: arabe; **BE** : berbère, **TU** : turc, **AL** : albanais, **MUS**: plage de musique continue ; **Néant**: pas de diffusion*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
0h-1h							
1h-2h							
2h-3h							
3h-4h							
4h-5h							
5h-6h							
6h-7h							
7h-8h							
8h-9h							
9h-10h							
10h-11h							
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h							
14h-15h							
15h-16h							
16h-17h							
17h-18h							

Mesures prises pour assurer les quotas (4.E)

« Dans la mesure où le Collège a constaté dans les faits que l'engagement en matière de diffusion d'oeuvres musicales de la Communauté française n'est atteint, dans la plupart des cas, que grâce à la mise en oeuvre d'une démarche éditoriale spécifique, ***il invitera les radios indépendantes à faire rapport des mesures structurelles qu'elles ont prises en vue d'atteindre leurs objectifs en matière de diffusion d'oeuvres musicales de la Communauté française lors du prochain rapport annuel****. Il encourage également l'éditeur à participer à toute initiative contribuant au déploiement de la scène musicale en Communauté française. »*

4.E **Mesures prises par l'éditeur en matière de quotas**	***Confidentiel ?*** ☐
Qu'avez-vous mis en place en vue d'atteindre vos objectifs en matière de quotas ? Expliquez brièvement les éventuelles mesures structurelles que vous avez adoptées en matière de programmation musicale : directives de programmation musicale, audits internes, opérations de sensibilisation des responsables de programmation, etc.	

Points d'attention particuliers

- Chiffre d'affaires (1.F.2)
- Rapport moral (1.H)
- Comptes annuels (1.L) :
  Annexe C - Etat du patrimoine
- Liste des 10 événements culturels (3.B)
- Calcul des quotas sur l'échantillon (4.D)
- Engagement sur l'honneur (4.F)